

## Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen

### DÉLIBÉRATION 2024.08

Le mercredi dix avril deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du syndicat sous la présidence de Monsieur Jean-Guy LECOUTEUX.

#### **Nombre de membres en exercice : 10**

#### **Nombre de membres présents : 13**

AMFREVILLE LA MIVOIE : M. LANGLOIS Hugo (Titulaire)

BELBEUF : M. LECOUTEUX Jean-Guy (Titulaire) ; Mme MAILLARD Christelle (Suppléante)

BOOS : M. GRISEL Bruno (Titulaire) ; M. BOURRELIÉ Thierry (Suppléant)

FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE : M. GUILBERT Bruno (Titulaire) ; M. LARIDON Thierry (Suppléant)

LE MESNIL-ESNARD : M. JEAN Xavier (Suppléant)

MESNIL RAOUL : M. GOSSE Emmanuel (Titulaire)

MONTMAIN : M. MIRIANON Cyril (Titulaire)

QUEVREVILLE-LA-POTERIE : M. HUE Benoit (Titulaire)

SAINT-AUBIN -CELLOVILLE : M. DEHAIL Maxime (Titulaire)

YMARE : Mme BONA Ingrid (Titulaire)

#### **Nombre de procurations : 0**

**Excusés** : M. VENNIN Jean-Marc

**Vu** les articles L. 2121-28, L.5211-1 et L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la création du Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen par arrêté du Préfet en date du 26 mars 2024.

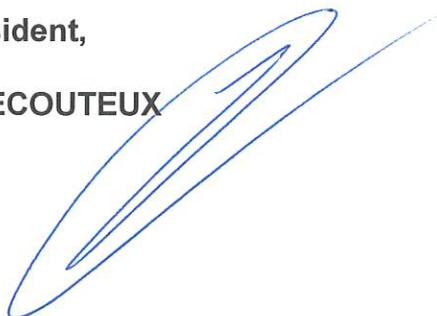
Sur proposition du Président, le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

**De demander** l'adhésion du Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen au Syndicat de Gestion du Secrétariat Intersyndical au Mesnil-Esnard.

Fait à Belbeuf, le 10 avril 2024.

**Le Président,**

**Jean-Guy LECOUTEUX**



Délibération adoptée le 10/04/2024 à BELBEUF

Nombre de votants : 10

A l'unanimité - Vote pour : 10 / Vote contre : 0 / Abstention : 0

